



Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

Nombre de membres composant le Conseil municipal : 23 Nombre de membres en exercice : 22 Présents à la séance : 15 Représenté(s) : 3	LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SÉANCE DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024 À 20 HEURES 30
---	---

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune d'Andeville s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en mairie, salle du Conseil municipal, sur convocation en date du 7 novembre 2024 sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles MOREL, Maire.

Étaient présents : Jean-Charles MOREL, Martine CONTY, Hervé DE KONINCK, Patricia DAOUD, Didier PIERIELA-CHAIGNEAU, Pascale AYNARD, Guy REUSSE, Patrick SCHNEIDER, Yves LEBERQUIER, Odile DUQUENNE, Rudy JEAN, Heidi MAUGENDRE-KLINGHAMMER, Nathalie MASSCHELEIN, Maud MARETTE, Gérard MAILLE.

Était absent excusé représenté : Karine SEYMOUR-INAMO *pouvoir à Martine CONTY*, Tom PORTIER *pouvoir à Odile DUQUENNE*, Sonia MOREL *pouvoir à Didier PIERIELA-CHAIGNEAU*.

NUMÉRO	OBJET	DÉLIBÉRATIO N
2024-11-01	Budget général 2024 : décision modificative N°2 (DM2)	APPROUVÉE
2024-11-02	Budget général : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2025	APPROUVÉE
2024-11-03	Fixation des tarifs de vente des consommations dans le cadre de la régie de recettes "culture - festivités"	APPROUVÉE
2024-11-04	Délégation de service public de la fourrière automobile - Rapport annuel pour l'exercice 2023	APPROUVÉE
2024-11-05	Rapport annuel relatif au prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2023	APPROUVÉE
2024-11-06	Rapport annuel relatif au prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2023	APPROUVÉE
2024-11-07	Décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales	APPROUVÉE

Andeville, le 20 novembre 2024

Le Maire,
Président de la séance,



Jean-Charles MOREL

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ». Publié sur le site internet <https://andeville-actes.usagers.fr/espace-demarches>, le mercredi 20 novembre 2024 conformément à la délibération du Conseil municipal du 30/06/2022 (N°2022-06-13) portant choix du mode de publicité des actes applicable dans la commune (article L2131-1 IV du CGCT).